

Màj 15 déc.2014

Aménagement numérique

KIT DE COMMUNICATION A L'USAGE DES COMMUNES

INFORMATIONS AUX PARTICULIERS

Les débits des administrés par communes :

France Très haut Débit a mis à disposition des internautes un site Web « l'observatoire du THD » qui indique la répartition des débits par commune.

<http://observatoire.francethd.fr/>

Les services aux particuliers de Sem@for77, le réseau de collecte départemental en fibre optique, pour les très bas débits <512kbits/s :

Tout foyer non éligible à l'ADSL (< 512 Kbit/s) peut faire une demande de raccordement auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI) utilisant le réseau Sem@for77, Sem@for77 vérifiera :

- Si le débit est bien inférieur à 512 kbits/s,
- Si une solution Wimax n'est pas disponible sur le lieu de l'abonné,
- Et dans ce cas commandera à un prestataire l'installation d'une antenne satellite (qui sera prise en charge financièrement par Sem@for77), mais l'abonnement et les frais de mise en service resteront à la charge de l'abonné.

Attention : la vérification de l'éligibilité en contactant le numéro Cristal doit absolument être faite préalablement à l'installation de l'antenne pour que le prise en charge des frais soit possible.



<http://www.semafor77.fr/particuliers>

Les problèmes avec les fournisseurs d'accès internet :

En cas de problèmes avec un FAI, les consommateurs disposent d'un site les renseignant sur les démarches à entreprendre (site d'information de l'ARCEP à destination des consommateurs de télécoms)

<http://www.telecom-infoconso.fr/>

<http://www.telecom-infoconso.fr/j-ai-un-differend-avec-mon-operateur-les-voies-de-recours-possibles/>

L'AVICCA (Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel) propose également une page web pour renseigner les particuliers :

<http://www.avicca.org/Mauvais-debit-internet-a-qui-s.html>

RESEAU WIMAX/HYPERLAN

Wimax/Hyperlan sont 2 technologies de réseaux télécoms sans fils à portée d'environ 4-5 km maximum. Les abonnés doivent faire installer une antenne sur leur toit (rectangulaire et discrète, pas comme pour le satellite).

Construit en partie par le Département initialement, et par Sem@for77 pour l'autre partie, il permet de disposer de 2Mbits/s pour les particuliers et 4 Mbits/s pour les entreprises. A ce jour Seine-et-Marne Numérique (SMN) et Sem@for77 sont en réflexion sur la modernisation de ce réseau en réalisant des évolutions de débits pour répondre à l'objectif de 10Mbits/s pour tous d'ici 2022. Le réseau Wimax est exploité et commercialisé par Sem@for77 pour le compte de SMN. Pour toute information d'éligibilité :



DOCUMENTATION SUR LES TECHNOLOGIES TELECOMS

Fiches pédagogiques :

Fiches de synthèse présentant les différentes technologies de communication électronique, le fonctionnement des réseaux, les infrastructures d'accueil du Point d'Appui National – Aménagement Numérique des Territoires :

<http://www.ant.developpement-durable.gouv.fr/fiches-pedagogiques-r13.html>

Guide à l'usage des élus :

http://arcep.fr/uploads/tx_gspublication/guide-fibre-collectivites-juillet2011.pdf

LE SYNDICAT SEINE-ET-MARNE NUMERIQUE

Toutes les informations sur le syndicat : <http://www.seine-et-marne-numerique.fr/>

Et notamment sur les EPCI adhérents : <http://www.seine-et-marne-numerique.fr/epci>

Contacts

Jean-Claude JEGOUDEZ, vice-président la Communauté de communes Bassée-Montois en charge de l'aménagement numérique

06 11 85 61 90

jean-claude.jegoudez@wanadoo.fr

Eric TORPIER, vice-président de la Communauté de communes du Provinois en charge de l'aménagement numérique

06 64 04 17 39

eric.torpier@renault.com

François-Xavier de LARMINAT

06 81 03 00 91

fx.delarminat@cc-du-provinois.fr



France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE



île de France SEM@FOR 77